

Episode de pollution de l'air dans le Grand Est

Sans procédure préfectorale

Polluant: Particules PM10 - Type: Mixte

Communiqué du: 17/09/2020 à 12:17

Surveillance et prévision
de la qualité de l'air

www.atmo-grandest.eu

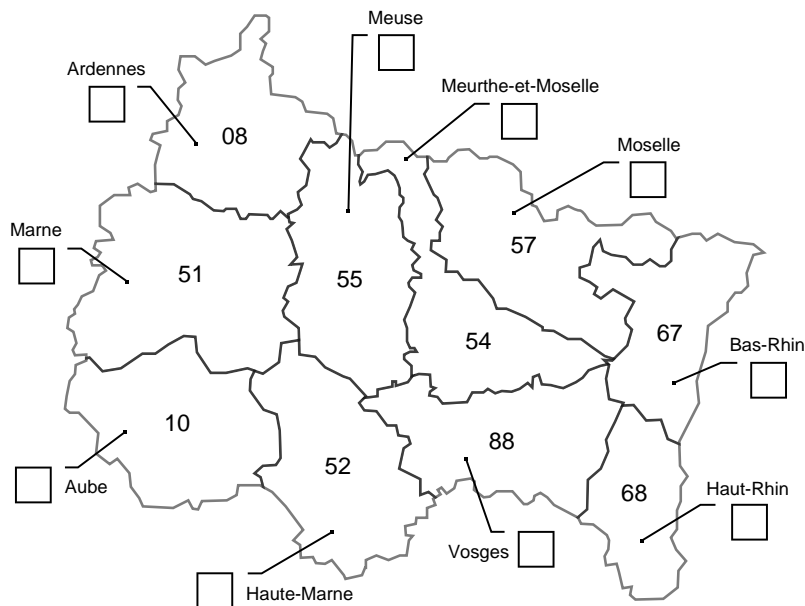


Procédures
et
mesures d'urgence

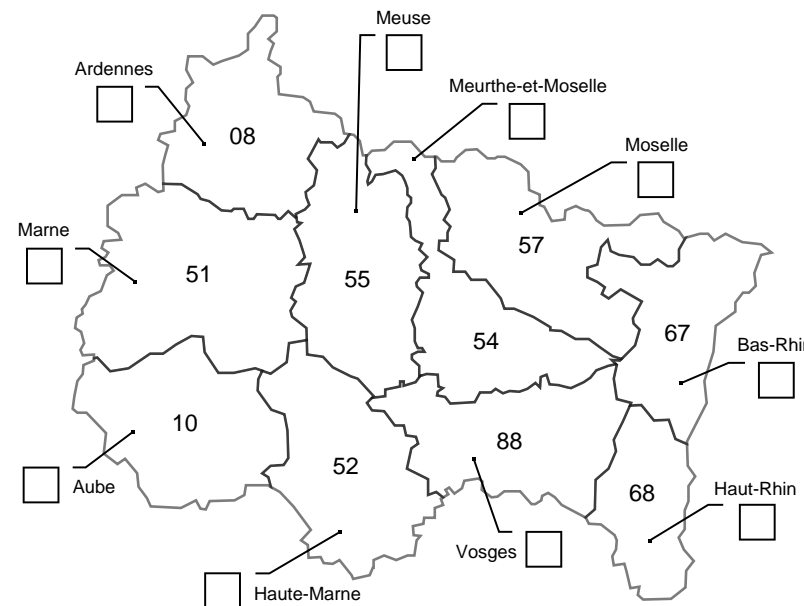
Selon arrêté
inter préfectoral
du 24 mai 2017

www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est

Pour le mercredi 16 septembre 2020



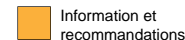
Pour le jeudi 17 septembre 2020



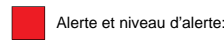
Procédures préfectorales



Aucune



Information et recommandations



Alerte et niveau d'alerte:

1
2
3

1er jour de procédure d'alerte

2ème et 3ème jour de procédure d'alerte

à partir du 4ème jour de procédure d'alerte

Levée de procédure

Procédure passée

Description épisode

Ce mercredi 16 septembre, un dépassement du seuil d'information et recommandation aux particules PM10 a été constaté à la station de mesures de Châlons-en-Champagne (Marne) avec une valeur de 55 µg/m³ en moyenne sur 24h. Les critères de surface et de population exposées pour le département de la Marne ont été atteints. Cet épisode de pollution de type « Mixte », en plus d'être lié aux particules d'origine carbonée, se caractérise également par une part importante de particules d'autres origines (travaux dans les champs...).

Evolution et tendance

Le vent attendu ce jeudi sur le département devrait entraîner un meilleur brassage des polluants et ainsi permettre un retour à la normale dès ce jeudi 17 septembre. Les critères de déclenchement (populations et superficies exposées) d'un épisode de pollution ne devraient pas être atteints mais des dépassements localisés ne sont pas à exclure (en raison de l'activité agricole locale notamment).

Effets sanitaires

www.grand-est.ars.sante.fr